## RÉGION DE BRUXELLES - CAPITALE COMMUNE DE WATERMAEL-BOITSFORT

Place Antoine Gilson, 1 1170 BRUXELLES Tél. 02/674.74.30



## BRUSSELS HOOFDSTEDELIJK GEWEST GEMEENTE WATERMAAL-BOSVOORDE

Antoine Gilsonplein, 1 1170 BRUSSEL Tel. 02/674.74.30

Réunion de la Commission de Concertation Vergadering van de Overlegcommissie

mardi 20 août 2024 à 09:00

## **ORDRE DU JOUR - AGENDA**

1. APPROBATION PROCES- VERBAL

**GOEDKEURING NOTULEN:** 

04/06/2024 et 25/06/2024

## 2. EXAMEN DES DOSSIERS :

**BEOORDELING DOSSIERS**:

N° Nr	ΗU	N° dossier Dossier nr	Demandeur Aanvrager	Situation du bien Ligging van het goed	E.P. O.O	Motifs Redenen
1.	09:00	PU/31905-24	Madame AGNEESSENS BEST CHOICE S.R.L.	Avenue du Bois de la Cambre 8 construire un immeuble de logements	X	application de la prescription générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots) dérogation à l'art.6 du titre I du RRU (toiture - hauteur) application de la prescription particulière 1.5.2° du PRAS (modifications des caractéristiques urbanistiques des constructions)
2.	09:40	PU/31894-24	Monsieur VANBEGIN VAN BEGIN S.R.L.	Rue de l'Hospice Communal 105 régulariser la construction d'une annexe, l'aménagement d'une terrasse à l'arrière du 1er étage et le remplacement des menuiseries en façade avant, ainsi que transformer l'intérieur d'une maison unifamiliale	X	application de la prescription particulière 21. du PRAS (modification visible depuis les espaces publics) dérogation à l'art.4 du titre I du RRU (profondeur de la construction) dérogation à l'art.6 du titre I du RRU (toiture d'une construction mitoyenne) dérogation à l'art.13 du titre I du RRU (maintien d'une surface perméable) dérogation à l'art.12 du titre I du RRU (aménagement des zones de cours et jardins ) Art. 126§11 Dérogation à un PPAS
3.	10:00	PU/31923-24	Monsieur et Madame MORALES DUARTE	Rue de l'Hospice Communal 97 transformer et rénover un immeuble	X	application de la prescription particulière 21. du PRAS (modification visible depuis les espaces publics) dérogation à l'art.4 du titre I du RRU (profondeur de la

						construction) dérogation à l'art.6 du titre I du RRU (toiture d'une construction mitoyenne) dérogation à l'art.3 du titre I du RRU (implantation d'une construction mitoyenne §1 alignement §2 mitoyenneté) Art. 126§11 Dérogation à un PPAS
4.	10:20	PU/31925-24	Monsieur et Madame SAVIO	Avenue de la Fauconnerie 21 transformer une maison unifamiliale en maison passive	X	application de la prescription particulière 21. du PRAS (modification visible depuis les espaces publics) dérogation à l'art.4 du titre I du RRU (profondeur de la construction) dérogation à l'art.6 du titre I du RRU (toiture - lucarnes) dérogation à l'art.6 du titre I du RRU (toiture - hauteur) dérogation à l'art.3 du titre I du RRU (implantation de la construction - façade avant) Art. 126§11 Dérogation à un PPAS
5.	10:45	PU/31921-24	Monsieur GEYBELS	Avenue de Visé 43 isoler et embellir la façade côté rue	Х	application de la prescription particulière 21. du PRAS (modification visible depuis les espaces publics) dérogation à l'art.3 du titre I du RRU (implantation de la construction - façade avant)
6.	11:00	PU/31797-23	Monsieur DEBROUX	Avenue Coloniale 72 isoler la façade avant de la maison et poser un revêtement crépi sur le mur d'allée du garage	-	application de l'art. 207 §3 du COBAT (monument ou ensemble antérieur à 1932 inscrit à titre transitoire à l'inventaire)